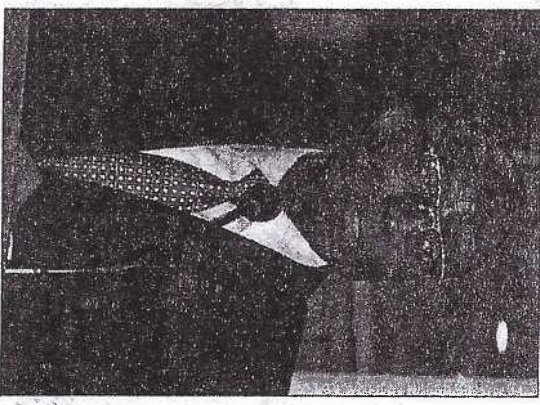


A DEUX ANS DE 2020

La Côte d'Ivoire déclarée pays pré-émergent par le Fmi

JEAN-ERIC ADINGRA

Une nouvelle qui a mis du baume au cœur des autorités ivoiriennes. C'est celle donnée ce mardi 19 décembre 2017 à Abidjan, par le Fonds monétaire international (Fmi), à l'occasion du lancement de l'étude "Perspectives économiques régionales Afrique subsaharienne" de cette institution de Bretton Woods. Le Fmi, par la voix de son représentant résident en Côte d'Ivoire, José Gijón, a révélé que fort des progrès réalisés par l'économie ivoirienne, ce pays est désormais classé pays pré-émergent, a deux années de 2020. Au nombre de ces pays pré-émergents, se trouvent, outre la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique, etc. Toute chose qui se justifie par la solidité de l'économie ivoirienne, la solidité des politiques mises en œuvre par les autorités ivoiriennes dans le cadre du programme appuyé par le Fmi. Pour Gijón, cela a contribué à assoir la confiance des marchés financiers internationaux. Ce qui a permis de mener à bonne fin une émission euro-obligataire. Selon le Fmi, l'expérience de la Côte d'Ivoire mérite d'être soulignée en raison de la résilience que le pays a développée ces dernières années. En effet, après une décennie d'instabilité politique et de baisse des niveaux de vie, la mise en œuvre intégrale d'un accord de partage du pouvoir a ouvert la voie à une normalisation politique en 2011. Cela est allé de pair avec un appui financier de la communauté internationale et des réformes économiques bien ciblées dans les domaines de l'administration des recettes budgétaires, de la gestion des finances publiques (maîtrise des dépenses, gestion de la dette et banques publiques), de l'environnement des entreprises et



Adama Koné s'est réjoui des commentaires de l'institution de Bretton Woods à l'endroit des autorités ivoiriennes

du secteur de l'électricité. Les résultats ont été prometteurs avec une augmentation des investissements public et privé qui s'est traduite par un taux de croissance annuel moyen de près de 9 %, un retour sur les marchés financiers internationaux, une amélioration des indicateurs de santé et d'éducation et des gains sur le plan de la légitimité de l'État et de la gouvernance. Aussi, le représentant résident du Fmi a-t-il révélé que les perspectives sont prometteuses pour la Côte d'Ivoire du fait de la vigueur actuelle de la croissance, de la faiblesse de l'inflation, de la stabilité de la situation budgétaire et de la viabilité de la dette. Avant de conseiller d'assainissement des finances publiques, une forte mobilisation des recettes fiscales. Si le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a

salué la nouvelle classification de la Côte d'Ivoire par le Fmi, relative à son concept de pays pré-émergent, Adama Koné pour sa part, s'est réjoui des commentaires de l'institution de Bretton Woods à l'endroit des autorités ivoiriennes. Surtout que le Fmi, pour qui le conati, n'attribue pas de satisfécit à l'emporte-pièce. C'est donc un bon point pour la Côte d'Ivoire qui n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et qui a les atouts pour faire mieux comme l'a souligné Cassandre Colbert, représentante résidente de la Société financière internationale (Sfi). Poursuivant, Adama Koné a relevé que la Côte d'Ivoire continuera de jouer pleinement son rôle de locomotive de la croissance en Afrique subsaharienne, avec un taux de croissance de 8,3% en 2016, soit la deuxième plus forte croissance en Afrique après l'Ethiopie.

Perspectives économiques de la Côte d'Ivoire

Au chapitre des perspectives, il a annoncé que pour 2017, l'activité économique devrait enregistrer une croissance de 8,1%, portée par le dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité. Cette performance s'explique notamment par les mesures énergiques d'ajustement budgétaires prises par le Gouvernement pour atténuer les effets néfastes des chocs internes et externes survenus en fin 2016 et début 2017, notamment la chute brutale des cours du cacao et les revendications sociales et militaires. Ces mesures d'ajustement se résument en une rationalisation des dépenses publiques, tout en priviliégiant les dépenses d'investissement et les dépenses pro-pauvres, et la prise de mesures de politiques fiscales en vue d'une augmentation progressive des recettes. « Pour les années à

venir, les perspectives de croissance restent bonnes pour la Côte d'Ivoire. La mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2016-2020) devrait permettre d'atteindre un taux de croissance moyen de 8% sur la période 2018-2020, avec une inflation maîtrisée autour de 2% ». Le représentant du ministre de l'Economie et des Finances. Ajoutant que la stratégie va s'appuyer sur la poursuite des investissements structurants et les réformes structurelles adéquates afin de lever les contraintes au développement, du secteur privé, véritable moteur de la croissance durable. Ainsi, le taux d'investissement global devrait ressortir à 23,8% du PIB en moyenne sur la période 2018-2020, avec un taux d'in-

vestissement moyen du secteur privé de 16,8%. Concernant les vulnérabilités évoquées dans le rapport du FMI, a assuré que le Gouvernement suit avec l'appui du FMI, l'évolution de ces risques budgétaires dans le cadre de la mise en œuvre du Programme économique et financier. « Nous entendons respecter scrupuleusement l'ensemble de nos engagements pris dans le cadre de ce programme et veiller ainsi au maintien d'un équilibre macroéconomiques et à la réduction des vulnérabilités », a-t-il promis. Mieux. Il a informé que le Gouvernement ivoirien reste engagé à dérouler son plan d'actions pour lever les principales contraintes à l'émergence. JEA

